

Informations générales	
Nom du produit	COVERCROP PROFESSIONAL TERRA
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	CREA SUSTRATOS, S.L Praje Los Polveros S /N Poligono Industrial los 18170 (ALFACAR) GRENADE ESPAGNE
Classe - Type	Support de culture - Tourbe de sphaigne, de fibre de coco et de perlite avec engrais NPK 12-14-18
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	588-2021.01
Numéro d'AMM	1220089

La présente autorisation est valable 10 ans à compter de la date de signature de la présente décision.

Le titulaire peut demander le renouvellement de l'autorisation, conformément à l'article R. 255-15 du code rural et de la pêche maritime, au plus tard neuf mois avant la date d'échéance de l'autorisation. Le dépôt d'une demande de renouvellement prolonge de plein droit l'autorisation de mise sur le marché pendant la période nécessaire à la vérification par l'Agence du respect des conditions de renouvellement.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

29/01/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Modalités d'autorisation de la matière fertilisante

Classification du produit
La classification retenue est la suivante :
Sans classement.
Pour les phrases P se référer à la réglementation en vigueur.
Le titulaire de l'autorisation est responsable de la mise à jour de la fiche de données de sécurité et de la classification du produit en tenant compte de ses éventuelles évolutions.

Teneurs garanties retenues (sur produit brut)	
Paramètres déclarables	Teneur
Matière sèche	45,4 %
Matière organique	65,8 %
Capacité de rétention pour l'eau	82,2 %
Conductivité électrique	2,44 dS/m
pH	7
Densité apparente	301 g/L
Mention obligatoire	
Azote (N) total	
Anhydride phosphorique (P ₂ O ₅) total	
Oxyde de potassium (K ₂ O) total	

Liste des cultures autorisées				
Cultures	Dose maximale par apport	Nombre maximal d'apports	Application	Epoques d'apports / Stades d'application
Plantes à croissance rapide (cultures en pots ou hydroponiques)	-	-	Remplissage des pots	Germination / levée



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conditions d'emploi du produit

Protection de l'opérateur et du travailleur

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles ;
- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage) ;
- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés ainsi que des (EPI) appropriés en fonction du type et du classement du produit.

Protection du consommateur

Ne pas utiliser le support de culture pour les cultures légumières, les fraises et autres cultures dont les parties consommables peuvent entrer en contact avec le sol ou avec le support de culture, les informations transmises concernant la quantification des entérocoques et des *Clostridium* ne permettant pas de s'assurer de l'absence d'effet nocif du support de culture sur la santé humaine.

Pour les conditions d'utilisation non mentionnées dans cette annexe, se référer aux conditions de mise sur le marché dans l'Etat-membre susvisé.